



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58611>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-58611**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-56750

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Plateforme Des Donnees De Sante

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13000378300029

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestation de conseil et d'expertise comptable pour la Plateforme des Données de Santé (HDH)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79200000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La plateforme des données de santé, nommée "Health Data Hub" ou "HDH" est un groupement d'intérêt public à comptabilité privée, soumis au contrôle économique et financier de l'Etat et au contrôle de la Cour des comptes conformément aux dispositions de l'article 115 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011. Les prestations attendues sont : Poste 1 : Expertise comptable, fiscale et financière Poste 2 : Edition des bulletins de paie Poste 3 : Participation aux instances du HDH et intervention ou appui ponctuel Poste 4 : prix d'une journée de prestation comptable exceptionnelle (besoin ponctuel, en cas d'urgence) NB : Le marché a pour objet la réalisation des prestations relatives à de l'expertise comptable pour la période 2025-2027 (3 exercices). Le dernier arrêté de comptes - celui de l'année 2027 - se fera donc avant le 31 mars 2028

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/06/2024 à 12h00, lire 22/07/2024 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024**